

PROVINCE DE QUÉBEC,
Ville de Sainte-Marie,
Le 30 mai 2017.

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Sainte-Marie, tenue le trentième jour du mois de mai de l'an deux mille dix-sept, à la salle du conseil de l'édifice de l'hôtel de ville à Sainte-Marie, à 18 h 30.

Sous la présidence de monsieur le maire Gaétan Vachon,

Étaient présents : les conseillères Luce Lacroix,
Nicole Boilard,
les conseillers Claude Gagnon,
Rosaire Simoneau,
Steve Rouleau,
Eddy Faucher,

formant quorum de ce conseil.

Ouverture de
l'assemblée

Ayant quorum, l'assemblée est déclarée ouverte.

VÉRIFICATION ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

2017-05-443

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance;

En conséquence,

Il est résolu unanimement :

QUE le tout est conforme et qu'ils procéderont tel que présenté, en y ajoutant l'item suivant :

6. *Renouvellement du programme d'aide aux employés pour la période du 1^{er} juin 2017 au 31 mai 2019*

Adopté à l'unanimité.

Questions de l'auditoire

Aucune personne n'assiste à la séance.

2017-05-444

ACCEPTATION DES SOUMISSIONS POUR LES TRAVAUX DE PROLONGEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX D'UNE PARTIE DE LA RUE NOTRE-DAME SUD ET D'UNE PARTIE DU BOULEVARD VACHON SUD

ATTENDU QUE le Service de l'ingénierie a, suite à un appel d'offres public et par voie électronique, procédé, en date du 23 mai 2017, à l'ouverture de soumissions pour les travaux de prolongement des services municipaux d'une partie de la rue Notre-Dame Sud et d'une partie du boulevard Vachon Sud, dossier numéro 2426-02-102;

ATTENDU QUE cinq (5) soumissions ont été reçues, soit :

Soumissionnaire	Coût (taxes en sus)
Les Constructions Edguy inc.	3 486 522,90 \$
Giroux & Lessard ltée	3 816 475,66 \$
Construction B.M.L., division de Sintra inc.	3 939 000,00 \$
Allen Entrepreneur général inc.	4 320 000,00 \$
Les Excavations Lafontaine inc.	4 908 537,50 \$

ATTENDU QUE suite à l'analyse des soumissions, le Service de l'ingénierie recommande la plus basse soumission, soit celle de *Les Constructions Edguy inc.*, puisqu'elle est conforme au document d'appel d'offres;

En conséquence :

Il est proposé par le conseiller **Steve Rouleau**,
Appuyé par le conseiller **Claude Gagnon**,

QUE, conditionnellement à la réception du certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), la Ville de Sainte-Marie accorde le contrat des travaux de prolongement des services municipaux d'une partie de la rue Notre-Dame Sud et d'une partie du boulevard Vachon Sud à *Les Constructions Edguy inc.*, et ce, pour un montant de 3 486 522,90 \$, taxes en sus.

QUE cette somme soit financée à même le règlement d'emprunt numéro 1688-2017.

QUE le maire (en son absence le maire suppléant) et la greffière (en son absence la greffière adjointe) soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Sainte-Marie, le contrat avec *Les Constructions Edguy inc.*

Certificat de crédits du trésorier numéro 231.

Adopté à l'unanimité.

2017-05-445

RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} JUIN 2017 AU 31 MAI 2019

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Marie désire renouveler le programme d'aide aux employés qui viendra à échéance le 31 mai 2017;

En conséquence :

Il est proposé par la conseillère **Nicole Boilard**,
Appuyé par la conseillère **Luce Lacroix**,

QUE la Ville de Sainte-Marie autorise la signature du contrat relatif à l'établissement d'un programme d'aide aux employés avec la firme *Homewood Santé inc.* pour la période du 1^{er} juin 2017 au 31 mai 2019.

QUE ce contrat représente un montant estimé de 6 588,00 \$ taxes en sus, réparti comme suit :

- Pour la période du 1^{er} juin 2017 au 31 décembre 2017 1 921,50 \$, taxes en sus
- Pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 3 294,00 \$, taxes en sus
- Pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 mai 2019 1 372,50 \$, taxes en sus

Certificat de crédits du trésorier numéro 232 et référence aux budgets des années 2018 et 2019.

Adopté à l'unanimité.

Questions de
l'auditoire

Aucune personne n'assiste à la séance.

Levée de
l'assemblée

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE à 18 h 32.

Chantale Faucher, OMA
Greffière adjointe.

Gaétan Vachon,
Maire.

